

Déchets post-catastrophe

Jacky BONNEMAINS,
Président de Robin des Bois

Les déchets générés très souvent en très grande quantité lors d'une catastrophe (marées noires, inondations, tempêtes...) constituent une menace pour l'environnement. Le problème de leur prise en compte, peu traité à ce jour dans les plans de secours ou de sauvegarde, fait partie d'une réflexion du Grenelle de l'environnement - groupe de travail "déchets post-catastrophe". L'association Robin des Bois participe à ces réflexions au sein du Groupe d'Expertise et d'Intervention DEchets post-catastrophe (GEIDE) et auprès du Ministère en charge de l'Ecologie.

« Malgré les rigoles et les tranchées innombrables que le génie et la voirie font creuser dans tous les sens, les eaux s'écoulent avec une lenteur désespérante des quartiers de la rive gauche du Rhône. Les rues ou plutôt ce qu'on appelait des rues sont bordées de monceaux de meubles, d'outils, de

linge et de hardes brisés, souillés que les malheureux arrachent des ruines par fragments et par lambeaux pour les faire sécher. La foule des curieux circule dans ce dédale de misère morale et matérielle. »

« Dans les entrepôts, les marchandises, les caisses, les tonneaux, les bureaux flottent pêle-mêle à côté de chars de campagne que le courant a amené on ne sait d'où mais en tout cas de fort loin. »

« C'est un désastre épouvantable. Le rhônomètre marquait ce matin à 5h30 7 mètres au dessus de l'étiage. Le soir nous sommes plongés dans l'obscurité, les eaux ayant envahi l'usine à gaz. La brèche faite aux chaussées de la Camargue occupe maintenant 400 à 500 mètres. A perte de vue cette immense et riche campagne chargée de récolte au point de maturité est livrée en pâture au fléau. 30 à 35

bateaux ont sombré. »

« A Orléans, que de pertes irréparables, que de familles ruinées ou dans la désolation. Les malheureux inondés chassés au milieu de la nuit cherchaient à placer leurs bestiaux dans l'abattoir et d'autres campaient dans les rues. Jusqu'à midi, la Loire n'a cessé de monter. A ce moment une baisse subite s'est manifestée. Une levée venait de crever. Dans la soirée on sonnait le tocsin dans les communes du Val et les habitants émigraient. »¹

Fin mai - début juin 1856, l'emprise de l'inondation et son intensité sont telles que les bassins versants des quatre fleuves, la Loire, le Rhône, la Garonne mais aussi la Seine sont touchés. Macro-déchets, pollution industrielle, naufrages, bêtes et récoltes perdues, maisons dévastées, flot de réfugiés, l'inondation de 1856 est globale. En ce

¹ La Haute Loire, 7 juin 1856.

La Gazette de Lyon juin 1856.

Le messager du midi, 31 mai 1856.

Le moniteur du Puy de Dôme, 2 juin 1856.

Le journal du Loiret, 2 juin 1856.

Ces sources documentaires ont été annexées au dossier du colloque organisé par l'AFPCN le 19 octobre 2006 : 1856, hier comme aujourd'hui ou demain.



© Marée noire du Prestige - Novembre 2002

Un stockage de déchets - Edin/Robin des Bois

temps là, les corridors logistiques dans la vallée du Rhône ne sont pas même à l'état de projet, le couloir de la chimie du Rhône est embryonnaire, les lotissements pavillonnaires dans les lits majeurs des rivières et des fleuves ne perturbent pas l'écoulement des eaux et les barrages ne font pas courir de risques d'ondes de submersion.

En 2010, tout peut recommencer en bien pire dans le domaine des pertes humaines certes et plus encore dans le domaine des pertes matérielles. Ces pertes matérielles commencent aujourd'hui à être perçues comme des déchets. Récemment encore, elles étaient considérées comme un magma uniforme et diffus vaguement comptabilisé par les experts en assurance avant le brûlage, la dispersion, le recouvrement et l'oubli.

L'oubli est le maître mot, oubli des déchets et avant tout, oubli des faits. Dans Orléans et autour, le retour d'expérience de la grande inondation de 1856 et des épisodes antérieurs ne s'est pas transmis de génération en génération. Certes une église est perchée sur une plateforme de remblais et les façades de quelques maisons ont conservé les repères de la crue centennale mais des km² de serres en verre ou en plastique occupent les

zones inondables. La perte de récoltes et d'auxiliaires chimiques, les déchets de verre et les plastiques de serre compliqueront les opérations de secours au prochain épisode de forte intensité, et aggraveront la toxicité des déchets résiduels. Un laboratoire pharmaceutique s'est étendu dans la zone vulnérable alors que la teneur des eaux douces en résidus médicamenteux est une menace qui émerge et qui inquiète. De nombreuses friches d'activités encombrées de pneus et de matériaux divers sont en attente prolongée de démolition, par les vagues de l'inondation, peut-être. Les principales entreprises de travaux publics ont leur stock d'engin et de matériel dans la zone inondable de même que le centre névralgique et administratif de la gestion des déchets de l'agglomération orléanaise. Le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation –CEPRI- tente inlassablement en liaison avec l'agglomération d'Orléans Val de Loire de remettre à niveau la mémoire ou la connaissance des habitants. La crue de 2003 d'une intensité faible à moyenne y a contribué. Six stations d'épuration ont été recouvertes par les eaux. Les levées anciennes ne sont pas entretenues. Elles ont des points de faiblesse identifiés. Le dialogue est dur. Plus le CEPRI en parle plus on se tait. Plus que l'inondation, c'est la dépréciation immobilière qui fait peur.

Les catastrophes industrielles ou climatiques sont dans la plupart des cas attendues et prévisibles. Seules des personnes isolées réparties dans quelques services, à l'ombre de tutelles ou de forteresses administratives diverses et susceptibles, réfléchissent, chacune dans leur coin, à ce que pourrait être la gestion pratique de la phase catastrophe après le sauvetage des vies humaines. Entre l'inventaire des morts, les soins aux blessés et le retour à la normale et aux investissements de reconstruction, il y a une longue période de transition. Des milliers ou millions de mètres cubes sont générés. Ils sont là, évolutifs, insalubres, souillés, cassés, irrécupérables, échoués ou engloutis très loin des lieux d'origine, macrodéchets encombrants ou micropolluants invisibles cachés dans les boues et les gravats. Sur ces décharges sauvages et diffuses qui recouvrent les plaies d'une catastrophe,

les textes réglementaires sont muets. Le mot déchet est inconnu pour la loi de modernisation de la sécurité civile. L'identité du déchet post catastrophe est occultée dans les plans communaux, départementaux, régionaux.

C'est le désert. Les poubelles des citoyens en temps ordinaires sont auscultées, pesées, examinées à la loupe, les évaluations et les évolutions des déchets sous-produits par des entreprises et les autres activités humaines font l'objet de colloques méticuleux et passionnés. Les déchets après les catastrophes passent à travers les filets statistiques et réglementaires, à l'exception notable des marées noires quand elles sont assez importantes pour que le plan Polmar soit mis en œuvre. Que sont devenus les déchets de la tornade d'août 2008 dans le Nord ? Quel a été l'impact environnemental et le bilan déchets des inondations de 2002 dans le Sud Est de la France ? Quel est le bilan quantitatif et sanitaire des déchets moissonnés par le cyclone Dean dans les territoires français ultramarins caraïbes ? Quel est le bilan déchets tous matériaux confondus de l'explosion de la plateforme chimique de Toulouse en septembre 2001 ? Personne ne le sait.

L'association Robin des Bois au sein du GEIDE post-catastrophe² et auprès du Ministère de l'Ecologie travaille pour que ces déchets soient pris en compte dans les consignes de pré alerte préventives et fassent dans la phase post événementielle l'objet d'un repérage, d'un inventaire et d'un tri favorisant l'élimination ou le recyclage. Toutes les recommandations du groupe de travail interministériel et intercompétences - l'Institut des risques majeurs en faisait partie - sur les déchets post catastrophes sont visibles sur internet³. Elles ont été rendues en septembre 2008 et saluées par tous les échelons du Ministère de l'Ecologie. C'est à se demander si en France quand les services et les politiques qualifient un travail de remarquable et accablent ses auteurs de compliments, ce n'est pas pour en préparer l'enterrement. Depuis 2008, pratiquement rien n'a bougé sauf la banque de données ARIA qui s'efforce de faire un bilan déchets dans ses fiches de synthèse des accidents industriels. ■

² Groupe d'Expertise et d'Intervention DEchets <http://www.geide.asso.fr/>

³ http://www.robindesbois.org/dechets_post_cata/dechets_post_cata.html